

SARL « A.J. »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

Siège Social: 6 Rue des Migraniers
83310 GRIMAUD
RCS FREJUS B 800 080 830

AC&C
Représentée par Monsieur Didier KOUBBI
ZA LES CROUES
04170 SAINT-ANDRE-LES-ALPES

Grimaud, le 12 Octobre 2023

Lettre remise en mains propres.

Monsieur,

Par délibération, en date du 2 Octobre 2023, les associés ont décidé de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée.

Aux termes de ladite Assemblée, les associés ont décidé à l'unanimité votre nomination en qualité de Commissaire à la transformation de la Société.

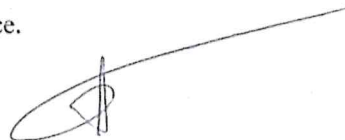
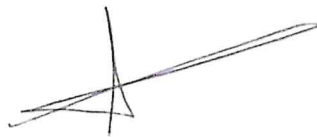
Nous vous remercions donc de bien vouloir établir le ou les rapports prévus par les articles L.223-43 alinéa 3 et L.224-3 du Code de commerce.

A ce titre nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, les pièces suivantes :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023 ;
- La copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 Octobre 2023 relatif à la désignation d'un Commissaire à la transformation ;
- Les statuts actuels de la Société ;
- Le projet de statuts ;
- L'extrait KBIS de la Société ;
- Rapport de la Gérance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La co-Gérance.



ADP

DD